

# JOURNAL DE LA HAYE.

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**  
 La Haye. Provinces,  
 pour un an . . . 26 fl. 30 fl.  
 six mois . . . 14 » 16 »  
 trois mois . . . 7 » 8 »

**PRIX DES INSERTIONS.**  
 Les 5 premières lignes 1 fl. 50 timbre  
 compris et 10 cts. par ligne en sus.

**BUREAU DE LA RÉDACTION,**  
 à La Haye, Lage Nieuwstraat  
 derrière le Prinsgracht, No 10.  
**BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES**  
**ANNONCES,**  
 Chez M. Van Weelden, Libraire,  
 Spui, à La Haye.  
 Les lettres et paquets doivent être  
 envoyés à la direction francs de port's

LA HAYE, 11 Avril.

La Seconde Chambre des Etats-Généraux qui seconde avec un zèle et un patriotisme bien digne éloges, les efforts du gouvernement pour tout ce qui peut avancer et consolider l'intérêt de la chose publique, a adopté ces jours derniers deux projets de loi d'une haute importance. L'un, qui concerne la construction d'une chaussée entre les villes de Bois-le-Duc et de Collemberg, en favorisant d'une manière notable le développement de l'Etat, et l'autre, qui concerne les pensions des fonctionnaires publics, comme tout permet de l'espérer, la Première Chambre a également son adhésion à ce projet, la nation pourra se féliciter d'avoir réglé, enfin, législativement, un objet d'une importance majeure dont la difficulté était plus grande qu'on ne le pense communément, (1) et qui en conciliant d'une manière équitable l'intérêt de l'Etat avec celui des fonctionnaires qui l'ont fidèlement servi, sera pour ceux-ci une source de tranquillité sur leur sort à venir; en même temps la nation y trouvera une garantie solide contre le retour de ces irrégularités et de ces abus d'autrefois, dont on se plaint avec raison, et auxquels l'ancien ordre de choses, en abandonnant toute cette matière au régime des arrêtés sous-avaient nécessairement ouvert la porte.

La loi actuelle, dont nous ferons connaître la nature et les bases dès qu'elle aura été promulguée, est donc de nouveau un véritable progrès dans notre régime administratif et constitutionnel à la fois.

L'Etat a été tiré hors de cours de notre ancienne monarchie par une succession d'une manière très-satisfaisante de cette opération ait donné lieu à aucune difficulté.

Le change des pièces de 3 florins (à l'exception de celles frappées depuis la loi du 28 septembre 1816) des pièces de 10 escalins et de celles de 2 florins, se fera à la banque des Pays-Bas et chez les agents du trésor, dans le courant de ce mois, et est fixé du 14 au 16 avril, et ensuite le 21 et le 22 avril.

Par suite des éclaircissements fournis par le ministre des finances, M. le gouverneur du duché de Limbourg a fait connaître aux agriculteurs de cette province, qu'en vertu d'un nouveau tarif qui réserve au Roi la faculté d'autoriser l'importation en franchise, des instruments et machines d'invention nouvelle, ils peuvent obtenir l'autorisation d'importer en franchise, de la Belgique, des instruments à araires nouvellement inventés, ou de ceux qu'on ne connaît pas encore dans les Pays-Bas, pourvu que les propriétaires intéressés en fassent la demande, que le gouverneur du duché se chargera de soumettre au Roi.

(1) Un premier projet présenté en 1841 n'avait pas obtenu l'assentiment des Etats-Généraux. En France quatre ou cinq projets de loi sur la même matière ont successivement échoué devant les Chambres.

### Bibliographie.

**Répertoire général d'Economie politique ancienne et moderne** par A. Sandelin, conseiller d'Etat en service extraordinaire, ancien membre des Etats-Généraux; chevalier de l'ordre du Lion-Néerlandais, etc. — 3<sup>me</sup> livraison; chez P. H. Noordendorp, à La Haye.

A une époque qui sera à jamais mémorable par l'impulsion si vive donnée au développement de toutes les sciences positives, au moment où l'Economie politique, débarrassée des faux systèmes et des discussions spéculatives qui l'avaient entravée jusqu'à présent, est devenue une étude indispensable pour quiconque veut utilement et activement servir son pays, les hommes de science et de pratique ont senti le besoin d'avoir un ouvrage qui réunît en un seul corps la masse des articles écrits sur cette matière par les plus célèbres publicistes et épars dans une foule de recueils, de posséder, enfin, un traité général qui déterminât consciencieusement le point auquel l'Economie politique est arrivée aujourd'hui, et qui offrît en même temps un travail aussi complet que possible, conforme aux progrès de la science politique, sur toutes les questions; sur toutes les matières qui y ont rapport. Ce besoin a été compris et l'œuvre qui manquait nous est acquise. Un homme d'un mérite réel, qui joint l'expérience à la théorie, M. A. Sandelin, conseiller d'Etat en service extraordinaire, et ancien membre des Etats-Généraux, vient depuis quelques mois de faire paraître sur cette matière un important ouvrage sous le titre de *Répertoire général d'Economie politique ancienne et moderne*. — Les trois premières livraisons sont

devenue une collection ce qui a été écrit sur l'Economie politique par tous les publicistes connus, eût été offrir un travail trop volumineux, souvent même s'exposer à de multiples répétitions. On a donc composé un ouvrage des extraits les plus utiles et les plus intéressants, en discutant et en condensant ce qui a été dit sur chaque article, quand il y a lieu, un traité plus ou moins étendu, et traité avec le développement qui leur convient toutes les questions soulevées utilement à diverses époques. Ce n'était une œuvre difficile, qu'il n'était pas donné à tout le monde d'entreprendre. M. Sandelin s'en est tiré en savant et en maître, et nous ne savons pas ce que nous devons le plus louer: dans l'auteur, ou sa patiente exactitude à compiler tant de volumes, tant d'écrits, ou la rectitude de son jugement dans le choix des extraits si bien coordonnés entre eux.

L'ouvrage de M. A. Sandelin est rédigé dans un ordre alphabétique où chaque matière est développée aussi largement que son importance le comporte, de manière à produire un cours complet d'Economie politique ancienne et moderne. Ainsi les éléments de cette science, quoiqu'ils soient, peuvent se réunir à volonté sans longues répétitions, et sans que l'on ait à tenir qui veut les principes, pour les besoins de la science, que celui qui n'a besoin que de se rappeler les principes qui s'y rattachent. Ainsi ce travail, pour le lecteur intelligent, est l'anneau qui s'enchaîne à l'anneau et constitue la chaîne que rien n'interrompt, et qui, jetée d'un point à un autre, réunit et confond en un seul et même faisceau, tous les éléments, tous les principes, tous les systèmes de la science. Nous ne pensons pas qu'il eût été possible de rendre un plus grand service aux hommes de savoir et de pratique. Le *Répertoire général d'Economie politique* deviendra le livre de toutes les bibliothèques; son succès est cer-

tain, et des suffrages imposants ont déjà devancé l'immense accueil qui est réservé à cette importante et consciencieuse publication.

Le nom si honorablement connu de l'auteur, et la confiance accordée à l'éditeur, M. P. H. Noordendorp, sont de sûrs garants que l'un et l'autre poursuivront avec persévérance et activité la tâche qu'ils se sont imposée. Il n'était donc pas nécessaire qu'une notice, accompagnant la première livraison, indiquât la table des matières, composée de 2.300 articles, plus ou moins étendus, qui formeront le corps de l'ouvrage. Aussi n'avons-nous vu dans cette riche nomenclature qu'une indication indispensable qu'il n'existe jusqu'à ce jour aucun travail sur ce genre réunissant des éléments plus précieux et plus étendus, sur tout ce qui se rattache aux principes et aux progrès de l'Economie politique.

Suivant un avis de l'éditeur, il paraîtra successivement cinq livraisons, de deux mois en deux mois, de manière que les deux premiers volumes, contenant chacun environ sept cents pages à deux colonnes, se trouveront publiés le 12 décembre de cette année, l'ouvrage complet que se compose de cinq volumes, devant être terminé avant la fin de l'année 1847.

S. M. le roi des Belges vient de conférer le Grand cordon de l'ordre Léopold à M. le marquis Albert Ricci, ancien envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Sardaigne près cette Cour et celle des Pays-Bas.

Pendant le mois de mars dernier, vingt-quatre déserteurs belges sont arrivés à Maestricht. Vingt d'entre eux ont été admis à s'engager dans l'armée des Indes. Les quatre autres ont été conduits à la frontière. (*Journ. de Maestricht*.)

M. le jeune, fils de l'ancien professeur du conservatoire de La Haye, vient d'être nommé par le Roi, second organiste de la Cour. Ce jeune artiste, qui a achevé son éducation musicale en France; en Allemagne et en Belgique, est depuis quelque temps de retour à La Haye où il se propose de se consacrer à l'enseignement musical. M. Fastré est aussi compositeur; on lui doit la musique d'un opéra-comique, *Le Tambour*, qui lors de son apparition obtint un grand succès au théâtre de Gand, et qui depuis y a été souvent repris aux applaudissements du public.

Le gouvernement romain continue à s'entourer d'une grande prudence et rassemble toutes les forces dont il peut disposer pour tenir en échec l'insurrection toujours prête à éclater, plus menaçante que jamais. La *Gazette d'Augsbourg* nous apprend que dans la nuit du 29 au 30 mars, la *Mariana* et deux autres navires de guerre ont quitté le port de Venise, pour se rendre en toute hâte vers le littoral romain, où, d'après l'avis que l'on avait reçu du port de Venise, les insurgés de la *Mariana* se trouvaient à l'ancre. On écrit des frontières de l'Italie, 2 avril. Du reste, on ajoute les

On écrit des frontières de l'Italie, 2 avril. Du reste, on ajoute les  
 Ce qu'on remarque depuis quelques semaines en Italie, ainsi qu'à Milan, montre que l'insurrection polonaise n'était pas un acte isolé, mais qu'au contraire tout était préparé ici pour causer un embrasement général. On sait que les révolutionnaires regardent l'Italie comme un terrain propice à leurs coupables desseins. Cependant, s'il est vrai qu'un attentat pareil à celui de la Gallicie a dû éclater dans la Lombardie, la surveillance des

## REUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 12 AVRIL 1846.

### LE COMTE DE MONTE-CHRISTO. (1)

XIII.

#### Explication. (Suite.)

Villefort regarda son père attentif à écouter, aussi affectueusement que la permission de son immobilité, l'abbé Busoni, toujours aussi calme et aussi froid que de coutume.

Villefort, en apercevant l'abbé, porta la main à son front. Le passé lui revint comme une de ces vagues dont la colère soulève plus d'écume que les autres vagues.

Il se souvint de la visite qu'il avait faite à l'abbé le surlendemain du départ d'Anteuil et de la visite que lui avait faite l'abbé à lui-même le jour de la mort de Valentine.

— Vous ici, monsieur! dit-il; mais vous n'apparaissez donc jamais que pour escorter la mort?

Busoni se redressa; en voyant l'altération du visage du magistrat, l'éclat mouche de ses yeux, il comprit ou crut comprendre que la scène des assises était accomplie; il ignorait le reste.

— J'y suis venu pour prendre le corps de votre fille, répondit Busoni.

— Et aujourd'hui, qu'y venez-vous faire?

— Je viens vous dire que vous m'avez assez payé votre dette, et qu'à partir de ce moment, je vais prier Dieu qu'il se contente de moi.

— Mon Dieu! fit Villefort en reculant, l'épouvante sur le front, cette dette, ce n'est pas celle de l'abbé Busoni!

— Non.

— L'abbé arracha sa fausse tonsure, secoua la tête, et ses longs cheveux, cessant d'être comprimés, retombèrent sur ses épaules et encadrèrent son visage.

— C'est le visage de M. de Monte-Christo, s'écria Villefort, les yeux écarquillés.

— Ce n'est pas encore cela, monsieur le procureur du roi, cherchez et plus loin.

— Cette voix! cette voix! où l'ai-je entendue pour la première fois?

— Vous l'avez entendue pour la première fois à Marseille, il y a vingt-trois ans; le jour de votre mariage avec mademoiselle de Saint-Méran. Cherchez dans vos dossiers.

— Vous n'êtes pas Busoni? vous n'êtes pas Monte-Christo? Mon Dieu, vous êtes cet ennemi caché, implacable, mortel! j'ai fait quelque chose contre vous à Marseille, oh! malheur à moi!

— Oui, tu as raison, c'est bien cela, dit le comte en croisant les bras sur sa large poitrine; cherche! cherche!

— Mais que l'ai-je donc fait? s'écria Villefort, dont l'esprit flottait déjà sur la limite où se confondent la raison et la démence dans le brouillard qui n'est plus le rêve et qui n'est pas encore le réveil; que l'ai-je fait? dis! parle!

— Vous m'avez condamné à une mort lente et douloureuse, vous avez tué mon père, vous m'avez ôté l'amour avec la liberté, et la fortune avec l'amour!

— Qui êtes-vous? qui êtes-vous donc? mon Dieu!

— Je suis le spectre d'un malheureux que vous avez enseveli dans les cachots du château d'If. A ce spectre sorti enfin de sa tombe, Dieu a mis le masque du comte de Monte-Christo, et il a couvert de diamants et d'or pour que vous ne le reconnussiez qu'aujourd'hui.

— Ah! je te reconnais, je te reconnais! dit le procureur du roi; tu es...

— Je suis Edmond Dantès!

— Tu es Edmond Dantès! s'écria le procureur du roi en saisissant le comte par le poignet; alors viens!

Et il l'entraîna par l'escalier, dans lequel Monte-Christo étonné le suivit, ignorant lui-même où le procureur du roi le conduisait, et pressentant quelque nouvelle catastrophe.

— Tiens! Edmond Dantès, dit-il en montrant au comte le cadavre de sa femme et le corps de son fils; tiens! regarde, es-tu bien vengé!...

Monte-Christo pâlit à cet effroyable spectacle; il comprit qu'il venait d'outrager les droits de la vengeance, et qu'il ne pouvait plus dire:

— Dieu est pour moi et avec moi.

Il se jeta avec un sentiment d'angoisse inexprimable sur le corps de l'enfant, rouvrit ses yeux, tâta son pouls, et s'élança avec lui dans la chambre de Valentine qu'il referma à double tour.

— Mon enfant! s'écria Villefort; il emporte le cadavre de mon enfant! Oh! malédiction! malheur! mort sur toi!

Et il voulut s'élançer après Monte-Christo; mais, comme dans un rêve, il il sentit ses pieds prendre racine, ses yeux se dilatèrent à briser leurs orbites, ses doigts recourbés sur la chair de sa poitrine, s'y enfoncèrent graduellement jusqu'à ce que le sang rougit ses ongles, les veines de ses tempes se

gonflèrent d'esprits bouillonnants qui allèrent soulever la voûte trop étroite de son crâne et noyèrent son cerveau dans un déluge de feu.

Cette fixité dura plusieurs minutes, jusqu'à ce que l'effroyable bouleversement de la raison fût accompli.

Alors il jeta un cri suivi d'un long éclat de rire, et se précipita par les escaliers.

Un quart d'heure après, la chambre de Valentine se rouvrit, et le comte de Monte-Christo reparut.

Pâle, l'œil morne, la poitrine oppressée, tout les traits de cette figure ordinairement si calme et si noble étaient déformés par la douleur.

Il tenait dans ses bras l'enfant auquel aucun secours n'avait pu rendre la vie.

Il mit un genou en terre et le déposa religieusement près de sa mère, la tête posée sur sa poitrine.

Puis, se relevant, il sortit, et rencontra un domestique sur l'escalier:

— Où est M. de Villefort? demanda-t-il.

Le domestique, sans répondre, étendit la main du côté du jardin.

Monte-Christo descendit le perron, s'avança vers l'endroit désigné; et vit, au milieu de ses serviteurs faisant cercle autour de lui, Villefort une bêche à la main et fouillant la terre avec une espèce de rage.

— Ce n'est pas encore ici, disait-il; ce n'est pas encore ici!

Et il fouillait plus loin.

Monte-Christo s'approcha de lui, et tout bas:

— Monsieur, lui dit-il d'un ton presque humble, vous avez perdu un fils; mais...

Villefort l'interrompit; il n'avait ni écouté ni entendu.

— Oh! je le retrouverai, dit-il; vous avez beau prétendre qu'il n'y est pas, je le retrouverai, dussé-je chercher jusqu'au jour du dernier jugement.

Monte-Christo recula avec terreur.

— Oh! dit-il; il est fou!

Et, comme s'il eût craint que les murs de la maison maudite ne s'éroulassent sur lui, il s'élança dans la rue, doutant pour la première fois qu'il eût le droit de faire ce qu'il avait fait.

— Oh! assez, assez comme cela, dit-il, sauvons le dernier.

En rentrant chez lui, Monte-Christo rencontra Morrel, qui errait dans l'hôtel des Champs-Élysées, silencieux comme une ombre qui attend le moment fixé par Dieu pour rentrer dans son tombeau.

— Apprêtez-vous, Maximilien, lui dit-il avec un sourire, nous quittons Paris demain.

— N'avez-vous plus rien à y faire? demanda Morrel.

— Non, répondit Monte-Christo, et Dieu veuille que je n'y aie pas trop fait.

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

autorités et la nouvelle de l'insuccès de la révolte polonaise ont détourné le coup qui nous menaçait et qui, bien que l'issue en eût été favorable au gouvernement, aurait entraîné des maux incalculables. Au reste, le général Radetzky, pour être prêt à tout événement, a demandé des renforts, qui sont déjà en route pour se rendre en Italie.

**Nouvelles de Belgique.**

(Correspondance particulière du Journal de La Haye.)  
Bruxelles, 10 avril.

Je vous adresse ci-joint un petit échantillon de la manière dont le peuple souverain exprime ses besoins et ses griefs. Cet appel à tous les vrais belges par les amis du peuple des Flandres a été distribué aujourd'hui à Bruxelles et probablement dans toute la Belgique. La manifestation qu'il a pour objet de provoquer, éclipsera sans doute les manifestations projetées par l'Alliance et par les comités libéraux qui suivent ses impulsions : « Le vol, l'incendie, l'assassinat pour les aristocrates s'ils ne donnent pas du pain à ceux qui en manquent. » Voilà qui est nettement poser la question. Les aristocrates doivent comprendre de pareils arguments.

**APPEL A TOUS LES VRAIS BELGES,**

PAR LES AMIS DU PEUPLE DES FLANDRES.  
La misère est un combat... Notre fertile patrie n'a jamais été autant ravagée par la famine... On voit journellement succomber par la faim de courageux et honnêtes ouvriers... Le nombre est considérable, et augmente de jour en jour — de ceux qui, de pauvres, se convertissent en mendiants pour obtenir le pain de la prison...  
Maintenant que les affamés ne trouvent plus d'asile dans les dépôts de mendicité, parce que ces affreux établissements sont tous remplis de malheureux ;  
Maintenant que les champs ne portent plus de navets ni d'autres légumes, que les malheureux allaient voler il y a peu de temps, pour allonger leur terrible existence ;  
Maintenant que les petits bourgeois ne possèdent presque plus rien, pour étendre une main consolante à leurs frères mourants ;  
Maintenant que les cultivateurs, n'ont, pour ainsi dire, plus rien à donner ;  
Maintenant que les artisans ne savent plus de quel bois faire flèche !...  
Qu'advient-il de nous ?...  
L'avenir est cruellement inquiétant !... Riches de la terre ! ARISTOCRATES ! vous êtes bien à plaindre, quoique vous négiez dans le plaisir, quoique vous possédiez tous les trésors matériels.  
Votre dureté, votre égoïsme, votre rapacité, votre conduite inhumaine, auront pour conséquence : le vol ! l'incendie ! l'assassinat et toutes leurs suites !...  
Si l'on n'apporte promptement un remède efficace pour soulager la détresse, non pas, à proprement parler des mendiants de profession, mais de ceux qui commencent trop leur dignité et leur force pour s'avilir jusqu'à telle extrémité, cette terrible prophétie se réalisera, car le proverbe dit :  
Ventre affamé n'a point d'oreilles.

Afin de parer à ce fléau, suspendu sur la Belgique, les patriotes des Flandres ont pensé remplir un devoir sacré et rendre un grand service, tant aux riches, qu'à leurs frères agonisants de misère, en faisant un appel à tous les vrais Belges, pour les engager à s'adresser, en masse, au roi et aux représentants, le 14 avril, pour leur exposer la misère du peuple, afin qu'il plaise à ces gouvernants, de pourvoir à des moyens d'existence pour leurs gouvernés.

En conséquence, tous les vrais descendants de la patrie de JACQUES VAN ARTELDE, de JEAN BREYDE, de PIERRE DE CONINCK, d'ACKERMAN, de ZANNOÛN et de tant d'autres héros populaires, sont invités à se trouver le 13 avril (2<sup>o</sup> jour de Pâques), à 10 heures du matin au marché du vendredi à Gand, pour se rendre de là, vers les 10 heures, à Bruxelles, pour s'y trouver le lendemain à midi sur la grand place, pour s'y mettre en cortège et se rendre à 1 heure au palais de la nation, y soumettre aux gouvernants belges les supplications du peuple.  
Il est à espérer que les Brabançons et nos frères des provinces wallonnes se joindront à leurs frères des Flandres, pour les accompagner au palais de

la nation. Les flamands se proposent bien de prendre l'initiative en cette circonstance, mais leur cause n'est pas seulement celles des Flandres, c'est celle de la Belgique, c'est celle de tous les peuples.  
Nous prions le roi, les ministres, les représentants et les sénateurs, d'être à leur poste, pour pouvoir juger et décider sur les réclamations du peuple.  
Cette adresse est tirée à 100,000 exemplaires dans les deux langues, et sera distribuée dans toute la Belgique entre le 9 et 10 avril.

**ENCORE UN MOT A L'ARMÉE**

Frères militaires !  
Ce sont vos parents, vos frères, vos amis, qui vont exposer l'état provenant de leur détresse aux gouvernants ; nous ne voulons pas vous faire la guerre ; seulement nous allons demander du travail et du pain pour ne pas tous mourir de faim... Ne soyez donc pas contre nous, car vous, soldats ! vous êtes aussi des enfants du peuple, et si vous deviez faire feu sur le peuple, par ordre de chefs impitoyables ou ignorants, vos balles et vos boulets iraient frapper vos propres pères et mères, vos propres frères, vos chers amis... et ce serait vous rendre coupables du plus atroce des crimes... Ne tirez donc pas sur le peuple, mais dites :  
Nous soldats ! Nous sommes aussi du peuple,  
Nous ne voulons pas être nos propres bourreaux !

**Nouvelle crise ministérielle en Espagne.**

Des nouvelles de Madrid nous sont arrivées par voie extraordinaire; elles vont jusqu'au 4 avril.  
Une nouvelle crise ministérielle a éclaté; mais elle était arrivée en moins de vingt-quatre heures à un commencement de solution. On sait déjà que deux membres du cabinet, M. Espinosa, ministre de grâce et justice, et le général Pezuela, ministre de la marine, ne se trouvant pas d'accord avec leurs collègues sur une ordonnance relative à la Bourse, avaient donné leur démission. Le général Pezuela, qui devait contresigner cette ordonnance, a été remplacé dans la journée du 3 avril par le général Mazarredo. Ce dernier, ancien chef d'état-major du général Narvaez, lui est personnellement dévoué. M. Gonzalez-Bravo, auquel on destinait le portefeuille des affaires étrangères, non seulement n'a pas voulu l'accepter, mais a donné sa démission du poste de ministre plénipotentiaire qu'il occupait à Lisbonne. Il a notifié, dit-on, sa démission dans les termes les plus énergiques, et en proclamant hautement qu'il restait fidèle à la politique libérale.  
Il restait donc à pourvoir aux fonctions de ministre des affaires étrangères, vacantes depuis la formation du cabinet, et à remplacer M. Egana. Le général Narvaez, après de vaines tentatives pour compléter son ministère, s'est décidé, dans la matinée du 4 avril, à donner sa démission. La reine l'a acceptée et a immédiatement appelé M. Isturitz pour lui confier la mission de former un nouveau cabinet. M. Isturitz s'est empressé de se rendre au vœu de la reine. Il a été nommé président du conseil et ministre des affaires étrangères. Le général Armero, qui, dans le premier ministère Narvaez, était resté uni jusqu'à la fin à ses trois collègues MM. Moré, Pidal et Mayans, a été nommé ministre de la marine. On disait au départ du courrier, qu'on espérait aussi que M. Moré reprendrait le portefeuille des finances, et qu'il donnerait au cabinet Isturitz l'appui de sa rare capacité et de sa rigide probité. On croyait également que M. Pidal, qui s'est associé avec tant de zèle à toutes les réformes, succéderait à M. Isturitz au ministère de

garder le portefeuille de grâce et de justice.  
Le nouveau président du conseil, M. Isturitz, a été déjà chef de cabinet dans les moments les plus difficiles qui ont précédé la révolution de la Granja. Il était ministre de l'intérieur dans le dernier cabinet Miraflores.

Il résulte d'explications données par le *Heraldo* sur la dernière crise de cabinet, que c'est l'opposition de M. le général Pezuela à la loi de la Bourse, approuvée par ses collègues, qui a fait naître les dissentiments du cabinet et compromis son existence.  
Le général Odonet a, dit-on, été nommé comte de Lucena, en récompense des services rendus à la reine et au pays.  
Voici ce qu'on nous écrit de Madrid, 3 avril :

« Le dernier conseil de cabinet a été très-orageux ; s'il en faut croire des personnes bien informées, le général Pezuela aurait soutenu avec une insistance extrême son opinion en désaccord avec celle de ses collègues sur

le projet de loi de la bourse. Telle aurait été la chaleur de ces débats contradictoires, que le duc de Valence, rentrant à son hôtel (à une heure très-avancée de la nuit) à l'issue du conseil, aurait été forcé d'appeler un médecin ; et l'on dit qu'une application immédiate de sangsues aurait eu lieu. Le duc de Valence a gardé la chambre aujourd'hui : Comme il ne pouvait pas sortir, M. Orlando, ministre des finances s'est rendu au palais, afin de savoir si S. M. avait accepté la démission du général Pezuela qui, malgré les prières de ses collègues, n'a jamais voulu consentir à la retirer, ni à renoncer à son opposition au projet de loi de la bourse. M. Orlando devait aussi, dit-on, offrir à S. M., la démission de tous les ministres ; dans le cas où la démission de M. Pezuela ne serait pas admise par la reine.

Il avait été question un instant du général Oraa pour remplacer le général Pezuela, mais c'est une combinaison qui n'a rien eu de sérieux.  
On dit que le ministre des finances a appris de la bouche de S. M., que la démission du général Pezuela était acceptée, mais cette résolution n'a pas mis fin à la crise ministérielle, M. le duc de Valence exigeant que M. de Egana sortît aussi du ministère. Ainsi les choses se compliquent, et la situation du cabinet s'aggrave. Déjà l'un des ministres (Pezuela) est tombé, un autre (de Egana) chancelle, et le duc de Valence et MM. Orlando et Burgos ne sont pas des éléments solides qui puissent servir de base à la récomposition d'un cabinet.

**Nouvelles des Etats-Unis.**

Les nouvelles de New-York du 18 mars annoncent enfin l'incorporation définitive de la république du Texas aux Etats-Unis. La convention nationale, réunie pour la dernière fois, a accompli le 15 février cet acte solennel. A cette occasion, deux discours ont été prononcés : l'un par M. Johnson, président de la présidence de l'ancienne république ; l'autre par M. Henderson qui est entré en fonctions comme gouverneur du nouvel état.  
Le mot d'annexion, a dit M. John, est un mot nouvellement introduit dans le vocabulaire de l'Amérique. D'autres nations entendent leurs domaines par la conquête, mais l'annexion est la conséquence naturelle et le résultat de sympathies et d'affinités mutuelles : en obéissant donc à la volonté du peuple, le président et ses officiers remettent entre les mains des représentants de ce peuple le pouvoir dont ils ont été quelque temps investis ; et le rendent avec une parfaite allégresse. Après avoir déclaré que les relations arrangées entre la république ont été honorablement closes, que toutes les dépenses des employés ont été payées, et que tout est prospère, l'ex-président termine ainsi : Puisque l'union est perpétuelle et avantageuse à tous ses membres ! telle est mon ardente prière. Le dernier acte de ce grand drame est achevé. La république du Texas a cessé d'être.

Les deux chambres composant la législature texienne, se sont organisées le lendemain, 16 février. L'honorable E. Balleson a été élu président du sénat, et M. William Crump a été élu président de la chambre. Il a été procédé ensuite à l'élection des sénateurs chargés de représenter le nouvel état à Washington. Les candidats compétiteurs étaient Samuel Houston et Thomas Rusk d'un côté, et de l'autre M. Ansel Jones et le général Mirabeau Lamar, trois ex-présidents qui ne croient pas déchoir en passant du fauteuil présidentiel de la république texienne sur une des chaises curules de l'Union. Le général Samuel Houston et Thomas Rusk, qui faisaient cause commune avec lui, l'ont emporté, et ont été élus, l'un

président, les discours s'éternisent, mais on ne prend aucune décision. Il est à remarquer toutefois que les idées pacifiques paraissent avoir fait principalement des progrès dans le cabinet et dans l'administration. Ainsi, après s'être prononcés pour l'occupation absolue, plusieurs sénateurs ont depuis modifié leur langage. M. Polk lui-même semble pencher maintenant pour un arrangement, et dans une des dernières séances du sénat, le discours d'un orateur qui faisait valoir l'opportunité de recourir aux moyens de conciliation a été considéré comme l'expression de la pensée présidentielle.  
Le parti démocrate, qui voit lui échapper la victoire qu'il croyait tenir, se montre très-vicieux de ces fondations pacifiques. On lui prête l'intention de faire tourner à son profit la tactique de ses adversaires, en réservant la question de l'Oregon pour les prochaines élections.

Le lendemain, en effet, ils partirent accompagnés de Baptistin pour toute suite. Bayes avait emmené Ali, Baptistin restait près de Noirtier.  
Les événements qui venaient de se passer préoccupaient tout Paris. Emmanuel et sa femme se regardaient avec une surprise bien naturelle, dans leur petit salon de la rue des Saussaies. Ils s'approchaient ces trois catastrophes aussi soudaines qu'inattendues de Morcerf, de Danglars et de Villefort.  
Maximilien, qui était venu leur faire une visite, les écoutait, ou plutôt assistait à leur conversation, plongé dans son insensibilité habituelle.  
— En vérité, disait Julie, ne dirait-on pas, Emmanuel, que tous ces gens si riches, si heureux hier, avaient oublié, dans le calcul sur lequel ils avaient établi leur fortune, leur bonheur et leur considération, la part du mauvais génie, et que celui-ci, comme les méchantes fées des contes de Perrault, leur avait enlevé à quelque noce ou à quelque baptême, est apparu tout à coup pour leur enlever ce fatal oubli.  
— Que de désastres ! dit Emmanuel, pensant à Morcerf et à Danglars.  
— Que de souffrances ! dit Julie, se rappelant Valentine, que par un instinct de femme elle ne voulait pas nommer devant son frère.  
— Si c'est Dieu qui les a frappés, disait Emmanuel, c'est que Dieu, qui est la suprême bonté, n'a rien trouvé dans le passé de ces gens-là qui méritât l'attention de la peine, c'est que ces gens-là étaient maudits.  
— N'est-ce pas bien téméraire dans ton jugement, Emmanuel ? dit Julie. Quand mon père se pencha à la main, était prêt à se brûler la cervelle, si quelqu'un eût dit comme tu dis à cette heure : Cet homme a mérité sa peine, ce quelqu'un-là ne se fût-il pas fait tuer ?  
— Oui, mais Dieu n'a pas permis qu'Emmanuel sacrifiait son fils ; au contraire comme à nous il a envoyé un ange qui nous a moitié éhémés les ailes de la mort.  
— Il achevait à peine de prononcer ces paroles que le bruit de la cloche se fit entendre.  
C'était le signal donné par le concierge qu'une visite arrivait.  
Presque au même instant la porte du salon s'ouvrit, et le comte de Monte-Christo parut sur le seuil.  
C'était un double cri de joie de la part des deux jeunes gens.  
Maximilien releva la tête et la laissa retomber.  
— Maximilien, dit le comte sans paraître remarquer les différentes impressions que sa présence produisait sur ses hôtes, je viens vous chercher. Me cherchez-vous ? dit Morrel comme sortant d'un rêve.  
— Oui, dit Monte-Christo, n'est-ce pas convenu que je vous emmène, car ne vous ai-je pas prévenu hier de vous venir chercher ?  
— Me voici, dit Maximilien, j'étais venu vous dire adieu.

— Et où allez-vous, monsieur le comte ? demanda Julie.  
— A Marseille d'abord, madame.  
— A Marseille ? répétèrent ensemble les deux jeunes gens.  
— Oui, et je vous prends votre frère.  
— Hélas ! monsieur le comte, dit Julie, rendez-nous-le guéri. Morrel se détourna pour cacher une vive rougeur.  
— Vous vous êtes donc aperçue qu'il était souffrant ? dit le comte.  
— Oui, répondit la jeune femme, et j'ai peur qu'il ne s'en aille avec nous.  
— Je le distrairai, reprit le comte.  
Je suis prêt, monsieur, dit Maximilien. Adieu, mes deux amis, adieu, Emmanuel, adieu, Julie !  
— Comment ! adieu ? dit Julie, vous partez ainsi tout de suite, sans préparations, sans passe-ports ?  
— Ce sont les délais qui doublent le chagrin des séparations, dit Monte-Christo, et Maximilien, Pen suis sûr, a dû se débarrasser de toutes choses ; je le lui avais recommandé.  
— J'ai mon passe-port et mes malles sont faites, dit Morrel avec sa tranquillité monotone.  
— Fort bien, dit Monte-Christo en souriant, ou reconnaissant la exactitude d'un bon soldat.  
— Et vous nous quittez comme cela, dit Julie, à l'instant ? vous ne nous donnez pas un jour, pas une heure ?  
— Ma voiture est à la porte, madame, il faut que je sois à Rome dans cinq jours.  
— Mais Maximilien ne va pas à Rome ! dit Emmanuel.  
— Je vais où il plaira au comte de me mener, dit Morrel avec un triste sourire ; je lui appartiens pour un mois encore.  
— Oh ! mon Dieu, comme il dit cela, monsieur le comte !  
— Maximilien m'accompagne, dit le comte avec sa persuasive affabilité, tranquillisez-vous donc sur votre frère.  
— Adieu, ma sœur ! dit Morrel, adieu, Emmanuel !  
— Il me navre le cœur avec sa nonchalance, dit Julie, off ! Maximilien, Maximilien, tu nous caches quelque chose.  
— Bah ! dit Monte-Christo, vous le verrez revenir gai, riant et joyeux.  
Maximilien lança à Monte-Christo un regard presque dédaigneux, presque irrité.  
— Partons ! dit le comte.  
— Avant que vous ne partiez, monsieur le comte, dit Julie, permettez-moi de vous dire tout ce que l'autre jour...  
— Madame, répondit le comte en lui prenant les deux mains, tout ce que vous me dites ne valdra jamais ce que je suis dans vos yeux ; ce que votre cœur a pensé, ce que le mien a ressenti. Comme les bienfaiteurs de romains,

jeusse dû partir sans vous revoir ; mais cette vertu était au-dessus de mes forces, parce que je suis un homme faible et vaniteux, parce que le regard humide, joyeux et tendre de ces gens si semblables me fait du bien. Maintenant je pars, et je pousse l'égoïsme jusqu'à vous dire : Ne m'oubliez pas, mes amis, car probablement vous ne me reverrez jamais.  
— Ne plus vous revoir ! s'écria Emmanuel, tandis que deux grosses larmes roulaient sur les joues de Julie ; ne plus vous revoir ! mais ce n'est donc pas un homme, c'est donc un dieu qui nous quitte, et ce dieu va donc remonter au ciel après être apparu sur la terre pour y faire le bien !  
— Ne dites pas cela, reprit vivement Monte-Christo, ne dites jamais cela, mes amis ; les dieux ne font jamais le mal, les dieux s'arrêtent où ils veulent s'arrêter, le hasard n'est pas plus fort qu'eux, et ce sont eux, au contraire, qui maîtrisent le hasard. Non, je suis un homme, Emmanuel, et votre admiration est aussi injuste que vos paroles sont égarées.  
Et se tournant sur ses lèvres la main de Julie qui se précipita dans ses bras, il tendit l'autre main à Emmanuel ; puis, s'arrachant de cette maison, doux nid dont le bonheur était l'hôte, il alla donner à son frère Maximilien, un baiser insensible et contenté comme il l'était depuis la mort de Valentine.  
— Rendez la joie à mon frère, dit Julie à Monte-Christo.  
— Monte-Christo lui serra la main comme il la lui avait serrée onze ans auparavant sur l'escalier qui conduisait au cabinet de Morrel.  
— Vous serez-vous toujours à Sinbad le Marin ? lui demanda-t-il en souriant.  
— Oh ! oui !  
— Eh bien donc ! embrassez-vous dans la paix et dans la confiance de Seigneur.  
Comme il se levait, la chaise de poste attendait, quatre chevaux vigoureux héraisaient leurs crins et frappaient le pavé avec impatience.  
Au bas du perron, Ali attendait, le visage luisant de sueur ; il parvint à arriver d'une longue course.  
— Eh bien ! lui demanda le comte en arabe, as-tu été chez le vieillard ?  
— Ali fit signe que oui.  
— Et tu lui as déposé la lettre sous les yeux, ainsi que je te l'avais donné ?  
— Oui, fit encore respectueusement le soldat.  
— Et qu'a-t-il dit, ou plutôt qu'a-t-il fait ?  
— Ali se plaça sous la lumière de la maison et ce que son maître lui avait dit imitant avec son intelligence si dévouée la physionomie du vieillard, et ma les yeux comme faisait Noirtier lorsqu'il voulait dire : oui !  
— Bien ! lui dit Monte-Christo ; partons !  
Il avait à peine laissé échapper ce mot, que déjà la voiture roulait et que les chevaux faisaient jaillir du pavé une poussière d'étincelles.



vantée, n'aient pas remarqué qu'en favorisant des tentatives révolutionnaires, dirigées principalement contre la puissance protectrice de l'Etat de l'église, ils se mettaient en opposition ouverte avec le saint-siège.

(Gazette Universelle Allemande.)

On lit dans le *Mercure de Souabe* :

On peut s'attendre d'un jour à l'autre à voir la diète prendre des mesures contre le séjour des Polonais dans les Etats de la confédération allemande. Ces mesures seront tellement restrictives qu'elles atteindront même les Polonais qui ne font que traverser l'Allemagne.

On lit dans la *Gazette d'Augsbourg*, du 6 :

Une lettre de Dresde nous apporte la nouvelle que Kysonski, connu pour avoir été pendant huit jours dictateur de Cracovie, et qui s'était réfugié dans la Silésie prussienne avec le reste des insurgés, a trouvé moyen de tromper la surveillance prussienne et de s'enfuir en Saxe; mais il vient d'y être arrêté.

Il y a quelques mois, nous avons appris, par les journaux allemands, qu'une sorte de complot, ayant des tendances communistes, venait d'être découvert dans la Silésie prussienne, à Hirschberg. Le tribunal suprême de Berlin vient de prononcer sa sentence dans cette affaire.

Un des accusés a été condamné comme coupable de haute trahison à avoir la tête tranchée, 4 autres ont été condamnés de 2 à 5 ans de réclusion pour non révélation; enfin 2 ont été absous.

## VARIÉTÉS.

— 33 —

### HISTOIRE DE LA CAPTIVITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE,

Par le général Montholon,

Compagnon d'exil et exécuteur testamentaire de l'Empereur.

(Suite. — Voir notre numéro d'hier.)

#### CHARITRE XXI.

##### Mort de l'empereur.

La civilisation y perdra de toutes les manières, si les peuples se déchainent, des flots de sang seront répandus dans toute l'Europe; les lumières disparaîtront au milieu des guerres civiles et des guerres étrangères: il faudra plus de trois cents ans de troubles pour détruire, en Europe, l'autorité royale qui, d'hier seulement, représente les intérêts de tous, mais qui a mis plusieurs siècles à sortir des étroites du moyen âge. Si, au contraire, le Nord s'avance contre la civilisation, la lutte sera moins longue, les coups seront plus funestes. Le bien-être des peuples, tous les résultats obtenus depuis tant d'années seront perdus, et nul ne peut prévoir quels en seront les résultats désastreux.

Les peuples, comme les Rois, ont intérêt à l'avènement de mon fils; hors des idées, des principes pour lesquels nous avons combattu et que j'ai fait tomber, je ne vois qu'un avenir

Je fais mon fils à la lire et à le méditer. Vous lui direz de protéger tous ceux qui m'ont bien servi, et le nombre en est grand. Mes vœux sont si généreux, si dévoués, sont peut-être sans nombre. Que de souffrances, que de bon sens dans ce peuple français! Les hommes en France ne verront peut-être plus le jour. L'Europe marche vers une transformation inévitable; la retarder, c'est s'affaiblir par une lutte inutile; la favoriser, c'est fortifier les espérances et les volontés de tous.

Il y a des désirs de nationalité qu'il faut satisfaire tôt ou tard; et c'est vers ce but qu'on doit marcher. La position de mon fils ne sera pas exempte d'immenses difficultés. Qu'il fasse, par le consentement de tous, ce que les circonstances m'ont obligé à faire par la force des armes. Vainqueur de la Russie en 1812, le problème d'une paix de cent ans était résolu; je trouvais le nord gardien des peuples; aujourd'hui il faut le défendre. Le souvenir des trônes que j'ai élevés, dans l'intérêt de la politique générale, doit être écarté. En 1815, j'avais voulu que mes frères qu'ils oubliassent leurs royautés, et qu'ils ne fussent que le titre de princes français. Mon fils doit suivre cet exemple, car le contraire exciterait de justes alarmes. Ce n'est pas dans le Nord que se résoudre de graves questions; c'est dans la Méditerranée; là il y a de quoi contenter toutes les ambitions, et avec des lambeaux de terres sauvages on peut acheter le bonheur des peuples civilisés. Que les rois se rendent à la raison, il n'y aura plus en Europe de matière à entretenir les haines internationales.

Les préjugés se dissipent, s'agrandissent, se confondent; les routes du commerce se multiplient. Il n'est plus possible à une nation de s'en conserver le monopole. Pour que mon fils sache si mon administration est bonne ou mauvaise, si ses lois sont d'accord avec les mœurs, qu'il se fasse présenter un rapport motivé du nombre des condamnations prononcées dans les tribunaux. Si les crimes ou les délits augmentent, c'est une preuve que la loi est trop sévère, que la société est mal gouvernée. Leur diminution est la preuve du contraire.

Les idées religieuses ont plus d'empire que ne croient certains philosophes bornés; elles peuvent rendre de grands services à l'humanité. En étant bien avec le Pape, on domine encore aujourd'hui la conscience de cent millions d'hommes. Pie VII sera toujours bien pour mon fils; c'est un vieillard plein de tolérance et de bonté; de fatales circonstances ont brouillé nos cabinets. Fesch ne me comprenait pas, il soutenait les montagnards, ennemis de la vraie religion en France. Si on vous l'a ramené en France; vous trouverez encore beaucoup d'hommes restés fidèles à ma mémoire. Le plus beau monument que j'aie fait élever, c'est de l'avoir en un corps d'ouvrage toutes les pensées que j'ai données au conseil-d'Etat pour l'administration de l'empire; c'est de leur donner toutes mes instructions à mes ministres, et de faire la nomenclature de tous les travaux que j'ai entrepris, de tous les monuments que j'ai élevés en France et en Italie. Maréchal, Darné, Mollien, Malin, Cambacérès, peuvent contribuer à ce travail; ce sera le complément de ce que je charge Bigot de Préameneu sur ma politique extérieure, et les généraux que je vous ai indiqués, sur mes guerres. Il faudra distinguer, dans

ce que j'ai dit au conseil-d'Etat, les mesures bonnes pour le moment de celles dont l'application est éternellement vraie.

Que mon fils lise et médite souvent l'histoire, c'est là la seule véritable philosophie. Qu'il lise et médite les guerres des grands capitaines, c'est le seul moyen d'apprendre la guerre.

Mais tout ce que vous lui direz, tout ce qu'il apprendra lui servira peu, s'il n'a pas au fond du cœur ce feu sacré, cet amour du bien qui seul fait faire les grandes choses.

Mais je veux espérer qu'il sera digne de sa destinée.

Si on vous laisse aller à Vienne . . . . .

18 avril 1821. — Rien de nouveau dans la marche de la maladie. Antomarchi, qui accompagnait le docteur Arnott à sa visite du matin, nous a assuré qu'il espérait; mais néanmoins, le lendemain, le docteur Short et le docteur Mitchels sont venus en consultation avec le docteur Arnott et Antomarchi. Dans la nuit du 20 avril, vers une heure, l'empereur m'a exprimé le désir de causer avec l'abbé Vignali, et m'a ordonné de le faire appeler, ajoutant :

Vous nous laisserez; mais vous reviendrez dès qu'il sera sorti de ma chambre. Arrangez-vous de manière à ce que l'on ne sache pas que je l'ai vu cette nuit.

J'obéis. L'abbé Vignali resta une heure près de l'empereur. Quand je rentrai, l'empereur était très-calme, sa voix ne témoignait aucune émotion; il a causé quelques instants religion, m'a demandé sa potion et s'est endormi. Il dormait encore à six heures, quand Marchand est venu me réveiller.

Depuis quelques jours, l'empereur se plaignait du manque d'air dans sa petite chambre à coucher; il a profité d'un peu de calme pour se faire transporter de nouveau dans la pièce qui lui servait de cabinet.

21 avril. — Nouvelle consultation des médecins anglais, mais entr'eux.

22 avril. — Les transpirations de la nuit continuent d'être très-abondantes, cette nuit encore j'ai changé l'empereur sept fois, cependant il y a plus de calme, les douleurs sont moins intenses, mais le goût devient fantasque, l'amaigrissement extrême.

24 avril. — L'empereur m'a de nouveau parlé de son testament. Il pense à y ajouter par codicilles, plusieurs dispositions, dont il chargerait l'impératrice et le prince Eugène. Son imagination travaille sans cesse pour trouver des ressources à ses libéralités. Chaque jour lui rappelle un vieux serviteur qu'il voudrait récompenser.

Je dois dire ici qu'il a commis une erreur bien regrettable, en comptant au nombre des réclames dont il chargeait ses exécuteurs testamentaires, la valeur de traites de l'île d'Elbe, qu'il croyait restées en 1815 dans le portefeuille de son trésorier, le baron Peyrusse, car le général Bertrand a déclaré que, dès cette époque, ces traites avaient été protestées et reconnues sans valeur par l'effet des événements politiques; l'arrêté fait par le grand-maréchal dans les Cent-Jours, de la comptabilité de ce trésorier, atteste leur parfaite régularité. C'est un témoignage que je rends avec plaisir au dévoûment et à l'honneur de M. Peyrusse.

25 avril. — La matinée tout entière a été employée par l'em-

peur à lire et à méditer. Vous lui direz de protéger tous ceux qui m'ont bien servi, et le nombre en est grand. Mes vœux sont si généreux, si dévoués, sont peut-être sans nombre. Que de souffrances, que de bon sens dans ce peuple français! Les hommes en France ne verront peut-être plus le jour. L'Europe marche vers une transformation inévitable; la retarder, c'est s'affaiblir par une lutte inutile; la favoriser, c'est fortifier les espérances et les volontés de tous.

La lecture d'un journal anglais a réveillé chez l'empereur une de ces impressions terribles contre lesquelles sa raison était impuissante, mais qui toujours prenaient naissance dans un noble sentiment. Le malheur voulut que Bertrand ne s'aperçût pas assez vite en traduisant et lisant tout à la fois, que l'article qui le traduisait était un infâme libelle contre Caulaincourt et Savary, et lorsqu'il s'arrêta, l'empereur l'obligea à s'arrêter, puis l'interrompant tout à coup, il s'écria: C'est un crime; il me fit appeler, m'ordonna de lui apporter son testament, l'ouvrit et écrivit en interligne, sans nous dire un mot :

J'ai fait arrêter et jeter le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté de l'empire et l'honneur du peuple français, lorsque le comte de... xante assassins dans Paris. Dans une circonstance... j'agisrais encore de même.

Ce peu de lignes écrites, il me remit le testament et me congédia de la main.

27 avril. — La nuit a été pénible, l'agitation fébrile n'a cessé que vers les quatre heures aux abondantes transpirations qui m'ont obligé de changer l'empereur plusieurs fois. A peine s'il a eu deux heures de sommeil. Sitôt que Marchand fut venu me remplacer à 6 heures du matin, il l'occupa à sceller et à sceller, avec des faiseurs, ses testaments et codicilles; il semblait qu'il eût hâte de s'ôter le pouvoir d'obéir à la réflexion qui lui eût conseillé d'effacer l'intercalation de la veille.

Les testaments cachetés, il a fait faire l'inventaire de ses cassettes; la plus grande partie de la matinée s'est passée en ce travail. Il a également fait mettre sous enveloppe six millions de valeurs à son ordre; il a écrit lui-même et signé toutes les suscriptions des enveloppes, en écrivant sur une petite planche de carton, je lui tenais l'encrier; ce travail était bien fatigant pour lui; des accès de vomissement purulent l'ont interrompu à plusieurs reprises.

Après le dîner du soir, il a fait appeler le grand-maréchal et l'abbé Vignali, et a fait dresser par Bertrand un procès-verbal légal de l'écriture des testaments que Marchand et moi avions scel-

lées; il a voulu que tous nous y apposassions également nos cachets et nos signatures.

Pendant que Marchand écrivait l'inventaire des cassettes, l'empereur y prit un collier de diamants et le lui donna en disant : « Tiens, j'ignore dans quel état sont mes affaires en Europe; cette bonne Hortense me l'a donné en quittant la Malmaison, pensant que je pourrais en avoir besoin; je crois qu'il vaut 200,000 francs; cache-le autour de ton corps; arrivé en France, il te mettra à même d'attendre le sort que je te fais par mon testament. Marie-toi honorablement; fais ton choix parmi les filles des officiers ou soldats de ma vieille garde; il y a beaucoup de ces braves qui ne sont pas heureux: un meilleur sort leur était réservé sans les revers de fortune survenus à la France. La postérité me tiendra compte de ce que j'eusse fait pour eux, si les circonstances eussent été tout autres. »

L'empereur a voulu changer de chambre, il n'a pas assez d'air, nous a-t-il dit, et il s'est fait transporter dans le salon. Il a beaucoup parlé aujourd'hui; et se trouvant mieux, disait-il, il a voulu écrire un huitième codicile, mais il n'a pu l'achever et m'en a dicté plusieurs articles; il a fait écrire à Marchand deux lettres qu'il a signées après les avoir lues. Les voici :

Monsieur Lafitte, Je vous ai remis en 1815, au moment de mon départ de Paris, une somme de près de six millions dont vous m'avez donné un double reçu. J'ai annulé un des reçus et je charge le comte de Montholon de vous présenter l'autre reçu pour que vous ayez à lui remettre, après ma mort, ladite somme avec les intérêts à raison de 5 % par an, à compter du 1er juillet 1815, en déduisant les paiements dont vous avez été chargé en vertu de cet ordre de moi.

Je désire que la liquidation de votre compte soit arrêtée, d'accord entre vous, le comte Montholon, le comte Bertrand et le sieur Marchand, et cette liquidation réglée, je vous donne, par la présente, décharge entière et absolue de ladite somme.

Je vous ai également remis une boîte contenant mon médaillon. Je vous prie de le remettre au comte Montholon (1).

Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, monsieur Lafitte, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Longwood, île Sainte-Hélène, 25 avril 1821. NAPOLEON.

Monsieur le baron Laboullerie, trésorier de mon domaine privé, je vous prie d'en remettre le compte et le montant, après ma mort, au comte Montholon que je charge de l'exécution de mon testament.

Cette lettre n'étant à aucune autre fin, je prie Dieu, monsieur le baron Laboullerie, qu'il vous tienne en sa sainte et digne garde.

Longwood, île Sainte-Hélène, 25 avril 1821. NAPOLEON.

Il m'a aussi dicté la lettre suivante, que je devais écrire à sir Hudson Lowe pour annoncer sa mort. La voici :

Monsieur le gouverneur, L'empereur Napoléon est mort le... à la suite d'une longue et pénible maladie. J'ai l'honneur de vous en faire part.

Il m'a autorisé à vous communiquer, si vous le désirez, ses dernières volontés. Je vous prie de me faire savoir quelles sont les dispositions prescrites par votre gouvernement pour le transport de son corps en Europe, ainsi que celles relatives aux personnes de sa suite.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Cover-Monmouth.

(La suite à demain.)

(1) Par une disposition postérieure, l'empereur m'a autorisé à la laisser à M. Lafitte, comme un témoignage de son estime. Je me suis fait un devoir de l'écrire à M. Lafitte. Ce médaillon doit être trouvé dans sa succession.

### Cours des Fonds Publics.

	Int.	COURS 9 avril.	OUVERT.	FERME.
Dette active . . . . .	2 1/2	60 1/2	60 3/4	60 3/4
Dito dito . . . . .	3	72 1/2	72 1/2	72 1/2
Dito en liquidation . . . . .	3	72 1/2	72 1/2	72 1/2
Dito dito . . . . .	4	94 1/2	94 1/2	94 1/2
Dito des Indes . . . . .	4	—	94 1/2	—
Syndicat . . . . .	4 1/2	—	99 1/2	—
Dito . . . . .	3 1/2	—	—	—
Société de Commerce . . . . .	4 1/2	68 1/2	—	—
Act. du lac de Harlem . . . . .	5	—	—	—
Chemin de fer du Rhin . . . . .	5 1/2	—	—	—
Act. du Chemin de fer Holland. . . . .	—	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816 . . . . .	5	—	—	—
Dito dito 1828 & 1829 . . . . .	5	—	—	—
Inscript. au Grand Livre . . . . .	6	—	—	—
Certificats au ditto . . . . .	6	—	—	—
Dito inscriptions 1831 & 1833 . . . . .	5	—	97 1/2	—
Emprunt de 1840 . . . . .	4	—	90 1/2	—
Id. chez Stieglitz et Comp. . . . .	4	—	89	—
Passive . . . . .	—	—	—	—
Dette différée à Paris . . . . .	—	—	—	—
Dito ditto . . . . .	—	—	—	—
Espagne . . . . .	—	19 1/2	19 1/2	—
Ardoins . . . . .	3	—	—	—
Dito . . . . .	3	—	—	—
Chemin de fer Ardoins . . . . .	—	—	20 1/2	—
Obligations Goll. & Comp. . . . .	5	—	103 1/2	—
Dito métalliques . . . . .	5	—	—	—
Dito ditto . . . . .	2 1/2	—	—	—
Inscriptions au Grand-Livre . . . . .	3	—	—	—
France . . . . .	—	—	—	—
Pologne . . . . .	—	—	—	—
Brésil . . . . .	—	—	—	84 1/2
Portugal . . . . .	—	60	60	—

#### Bourse de Paris du 9 Avril.

	Int.	COURS 8 avril.	OUVERT.	FERME.
France . . . . .	—	—	120 15	—
Emprunt Ardoin . . . . .	—	—	83 60	—
Anc. différée sans . . . . .	—	—	—	—
Espagne . . . . .	—	—	—	—
Nouv. dito . . . . .	—	—	—	—
Passive . . . . .	—	—	—	—
Naples . . . . .	—	—	101 25	—
Pays-Bas . . . . .	—	—	—	—
Belgique . . . . .	—	—	—	—
Etats-Unis . . . . .	—	—	900	—

#### Bourse de Londres du 8 Avril.

3 % Cons. 96 1/2. — 2 1/2 % Holl. 59 1/2. — 4 % Id. 92 1/2. — Esp. 5 % 25. — 3 % 36 1/2. — Portug. 57. 58. — Russes 109 1/2.

#### Bourse de Vienne du 4 Avril.

Métalliques, 5 % 112. — Lots de fl. 500, 154 1/2. — Lots de fl. 250, 125. — Actions de la Banque 1570.

#### Bourse d'Anvers du 9 Avril.

Métalliques, 5 % . . . . . — Naples, 5 % . . . . . — 18 1/2. — différée ancien, . . . . . — Passive 5 % . . . . . — Lots de . . . . . — Cours app. Bourse (2 1/2 heures), Ardoins 18 1/2 A.

LA HAYE, chez Léonold Loebenberg, Lage Nieuwmarkt. Dépôt général à Amsterdam chez M. Schooneveld et à Brüssel, chez S. van Reyne Smeets, Herengracht.